



Konferenz der kantonalen Gesundheits-
direktorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs
cantonaux de la santé
Conferenza delle direttrici e dei direttori
cantionali della sanità



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Formulaire de commande du groupeur GPPH version 2023 (groupeur pour les groupes de prestations de la planification hospitalière) Licence individuelle pour un hôpital, données de l'année 2023

Vos coordonnées:

Canton/institution:

Désignation plus précise:

Personne de contact:

Adresse:

NPA/lieu:

Téléphone:

Courriel :

Votre commande d'une licence individuelle pour hôpital:

(cocher ce qui convient)

Le prix de la licence individuelle pour hôpital est calculé sur la base du nombre de cas stationnaires du site hospitalier concerné (TVA incluse).

- Hôpital avec moins de 5'000 cas (droit de licence = 1'000 CHF)
- Hôpital avec de 5'000 à 10'000 cas (droit de licence = 1'500 CHF)
- Hôpital avec plus de 10'000 cas (droit de licence = 2'000 CHF)

Si votre autorité cantonale a acquis une licence globale pour tous les hôpitaux du canton, la licence peut également être acquise directement auprès de l'autorité cantonale.

La transmission du groupeur GPPH à des sociétés de conseil privées n'est pas autorisée sauf si celles-ci utilisent le groupeur exclusivement sur mandat de l'hôpital preneur de licence.

En signant le présent formulaire, vous vous déclarez d'accord avec le contrat de licence du logiciel GPPH.

Lieu, date

Signature

Veillez transmettre le formulaire et le contrat de licence signés à
H+ Les Hôpitaux de Suisse, Lorrainestrasse 4A, 3013 Berne, claudia.bigler@hplus.ch